****

**Stage CGT-FO « Formation professionnelle continue (FPC) » du 12 au 16 mai 2025**

Responsables du stage : Arnaud CASADO et Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I), Mathilde TEXIER (CGT-FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 12 mai 2025 | Mardi13 mai 2025 | Mercredi14 mai 2025 | Jeudi15 mai 2025 | Vendredi16 mai 2025 |
| 9h | **Présentation de l’I.S.S.T. et****de la session**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Tour de table et échanges avec les stagiaires | **Les dispositifs de formation**(CPF, CPF de transition pro et réforme du financement de la FPC)Mathilde TEXIERCGT-FO | **Le rôle des IRP en matière de formation professionnelle**Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST/Université Paris I | **Qualification professionnelle : lien entre formation et certification**Pascal CAILLAUDChargé de recherche CNRS - Université de Nantes | **Formation professionnelle continue et seconde partie de carrière**Arnaud CASADOJuriste ISST/Université Paris \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Intervention confédérale**Michel BEAUGAS |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h17 h 30 | **Mise en perspective historique de la FPC**Yves PALAZZESCHISciences de l’éducation – ISST/Univ. Paris 1 | **Les reconversions et les transitions professionnelles**(Conseil en évolution professionnelle, bilan de compétence ; transitions numériques et écologiques…)Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST/Université Paris I | **Le plan de développement des compétences, les obligations de l’employeur et la question des discriminations**Travaux de groupesArnaud CASADONicole MAGGI-GERMAINMathilde TEXIER | SUITE**Regards croisés sur les politiques de certification dans les branches.****Focus sur quelques accords collectifs de branche**Pascal CAILLAUDChargé de recherche CNRS - Université de Nantes | Bilan de la session**FIN 15 H 00** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**LIEU**

ISST -Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

16 Boulevard Carnot

92340 Bourg-la-Reine

**Le** **public**

Militants dans les entreprises, élus au CSE et membre d’OPCO.

**Les objectifs de la formation**

Permettre à l’ensemble des stagiaires de mettre à jour et d’éclairer de manière critique leurs connaissances en matière de formation professionnelle pour faciliter l’exercice de leur(s) mandat(s) et pour que la question de la formation professionnelle continue puisse être posée comme un enjeu collectif au sein de l’entreprise (information des salariés) ou dans le cadre des négociations collectives de travail.

Ces connaissances, couplées aux échanges, doivent aider les militant.e.s à faire émerger de nouvelles pistes d'actions.

**Le contenu de la formation**

Cette session de formation se propose, en articulant interventions techniques et théoriques, de donner des éléments de compréhension et de décryptage de la formation professionnelle dans un contexte de transformation de la place du paritarisme. Les connaissances théoriques seront nourries des pratiques des stagiaires, facilitant ainsi leur réappropriation.

Le volet théorique vise à resituer la formation professionnelle continue dans son contexte sociologique et juridique. Il s'agit de comprendre le fonctionnement général de la FPC et des procédures de consultation, de mieux connaître les dispositifs, de développer une capacité à analyser les enjeux sous-tendant les réformes, d’identifier les éléments ayant un impact sur les missions.

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session.
* Deuxième partie de matinée : un tour de table permettra aux stagiaires de se présenter et de formuler leurs attentes au regard de la session. Il permettra également aux participants d’exprimer leurs interrogations, questionnement, de faire état de leurs propres expériences et appréhension du sujet, à la fois comme salarié d’entreprise et en tant que militant.
* Après-midi : une mise en perspective historique permettra de mieux saisir les différentes phases d’évolution de la formation professionnelle continue afin d’en mettre en exergue les enjeux, en particulier au regard de la question des inégalités d’accès.

*Mardi :*

* Matin : seront présentés les différents dispositifs de formation (en particulier le compte personnel de formation et le compte personnel de formation de transition) à la lumière des réformes en cours, notamment, s’agissant du financement de la formation professionnelle. continue.
* Après-midi : sera abordé le thème des reconversions et des transitions et de sa réappropriation à l’échelon des groupes, des entreprises ou encore des territoires. Seront analysés un certain nombre de dispositifs juridiques touchant à la formation ou à la reconversion des salariés mais également des politiques d’entreprise ou de groupe favorisant, par la signature d’accords de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) ou de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), les transitions professionnelles.

*Mercredi :*

* Matin : La séance sera centrée sur le rôle des institutions représentatives du personnel (en particulier le CSE) en matière de formation professionnelle.
* Après-midi : des travaux de groupes seront organisés sous la forme de questions autour de la prise en charge, par l’entreprise, de la lutte contre les inégalités femmes-hommes. Il s’agira de permettre aux stagiaires de dresser un état des lieux des outils existant et des réponses apportées par l’entreprise pour ensuite essayer de construire une réflexion sur les formes d’action syndicale possibles.

*Jeudi : l’après-midi sera consacrée à la question de la qualification professionnelle*

* Matin : comment se construit la qualification professionnelle ? Comment est-elle reconnue au niveau de la branche ? Au niveau de l’entreprise ? du contrat de travail ?
* Après-midi : sera traitée la question de la prise en compte de la qualification professionnelle par les branches. Un focus sera réalisé, à partir de la présentation et de l’analyse de quelques accords collectifs de branche, sur les différentes politiques de certification et les enjeux qui en découlent au niveau de l’entreprise.

*Vendredi :*

* Matin : l’intervention présentera un certain nombre de dispositifs dans le rôle est de maintenir les « séniors » dans l’emploi. Elle portera plus précisément sur le rôle de la formation professionnelle continue dans la construction de la seconde partie de carrière, question particulièrement prégnante au regard d’une part de l’allongement de la durée du travail et, d’autre part, du constat du nombre élevé de « seniors » qui ne sont plus en emploi sans pour autant être à la retraite.

Elle sera suivie par l’intervention du secrétaire confédéral.

* Début d’après-midi : bilan de la session.

Fin de la session : 15 heures